

Recension des écrits sur les facteurs liés aux évasions d'établissements correctionnels (R-12, 1991)

Les établissements correctionnels ont pour objet de détenir les délinquants condamnés qui risquent de présenter un danger pour la collectivité tout en exerçant un contrôle sûr, sécuritaire et humanitaire. Pour la protection de la collectivité, la première responsabilité des établissements correctionnels est d'empêcher les évasions ou autres «fuites en douce». Même si l'on convient que tous les condamnés ne présentent pas un risque égal pour la société et que les mesures de sécurité ne sont pas les mêmes dans tous les établissements, l'évasion est toujours une source d'inquiétude grave tant pour le personnel correctionnel que pour le grand public.

Ce rapport offre une vue d'ensemble sur des facteurs de comportement qui entrent en cause dans les évasions et sur les méthodes d'analyse. Une des deux méthodes utilisée le plus souvent est celle axée sur le plan quasi expérimental selon lequel on compare au moyen de données archivées un groupe d'évadés et un groupe de détenus qui ne se sont pas évadés. La seconde est fondée sur une simple approche descriptive de l'analyse des caractéristiques des détenus impliqués dans des évasions. Les auteurs reconnaissent également qu'une bonne partie de ces travaux de recherche sont dépassés et, parfois, inadéquats du point de vue expérimental.

Le rapport suggère que les recherches portant sur les facteurs liés aux évasions d'établissements correctionnels entrent généralement dans l'une des trois catégories : facteurs statiques, facteurs conjoncturels ou dynamiques et caractéristiques psychologiques des détenus. Le rapport signale également d'autres travaux de recherche qui portent sur la sécurité des établissements, comme les clôtures périmétriques, les murs, les systèmes d'alarme, les systèmes de patrouille et les tours.

Aux fins de ce document, les auteurs ont examiné toute la gamme des facteurs statiques et dynamiques ou conjoncturels sur lesquels portent les études recensées pour mieux comprendre le phénomène des évasions.

Selon la recherche, il y a suffisamment de preuves pour dire que les facteurs statiques (tels les antécédents d'évasion, les périodes d'incarcération précédentes et l'âge) et les facteurs dynamiques ou conjoncturels (tels les problèmes familiaux, les problèmes liés à l'alcool et les situations de crise en établissement) sont liés aux évasions. Comprendre les facteurs qui entrent en cause dans les évasions constitue un premier pas dans l'élaboration de mesures préventives appropriées.